

Info-Fassett

Septembre 2016

<u>Bureau Municipal</u>: 19, rue Gendron Téléphone : (819) 423-6943

Fassett J0V 1H0 Télécopieur : (819) 423-5388

Courriels: munfassett@mrcpapineau.com ou maire.fassett@mrcpapineau.com

Site web: www.village-fassett.com

Heures du bureau : Lundi au jeudi : 10h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Vendredi : Fermé



<u>Inspectrice en bâtiment</u>: Vicky Lafontaine

Adjointe à l'inspectrice en bâtiment : Cindy Turpin

Heures de bureau de l'inspectrice : les lundis de 8h00 à 16h00.

Rencontre de l'inspectrice en bâtiment <u>sur rendez-vous</u> en appelant au bureau municipal.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE, POUR TOUTE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION, VOUS DEVEZ AVOIR UN PERMIS DE LA MUNICIPALITÉ.

<u>Bibliothèque</u>: Prêt de livres, revues et utilisation gratuite d'Internet.

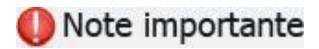
Heures: Lundi de 18h00 à 20h00 et Mercredi de 15h00 à 17h00

Travaux publics : Pour toute urgence, vous pouvez joindre nos employés des travaux publics aux numéros de cellulaires suivants : Daniel Bisson au (819) 743-1489 ou Hélène Lalonde au (819) 743-3763.

TAXES MUNICIPALES



La date d'échéance de votre dernier versement de taxes était le 31 août 2016. Si le paiement n'est pas fait à cette date, il faut tenir compte des intérêts.



- -Les anciens infolettres son disponible sur la page d'accueil du site Internet de la municipalité
- -Le bureau municipal et la bibliothèque seront <u>fermés lundi le 10 octobre</u> à l'occasion de l'action de grâce. La bibliothèque sera ouverte mardi le 11 octobre aux heures du lundi.



UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Veuillez prendre connaissance du nouveau tableau d'utilisation d'eau potable ci-joint. Nous vous rappelons que l'eau potable dont nous disposons n'est pas illimitée. Nous demandons à tous d'utiliser modérément celle-ci pour prévenir un manque.

Arrosage, lavage ou remplissage	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
Pelouse	No. pair	No. impair	INTERDIT	No. pair	No. impair	No. Pair et impair
	19h à 21h	19h à 21h		19h à 21h	19h à 21h	19h à 21h
	Autorisé en tout temps					
Jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes	Si effectue au moven o un povau o arrosage muni o un pistoiet.					
	Autorisé en tout temps					
Véhicules routiers bâtiments	Si effectué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un pistolet.					
Allées et entrées	INTERDIT EN TOUT TEMPS					
Piscine	Autorisé en tout temps (Informer la municipalité)					
	En autant que le remplissage soit effectué sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement. <u>Idéalement sur plusieurs jours</u>					

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Nous vous rappelons que notre règlement de zonage 2008-12 permet l'installation d'abri d'auto temporaire du 15 octobre au 15 avril de chaque année.



RENTRÉE SCOLAIRE



L'été est déjà terminé, voici maintenant la rentrée! Nous vous demandons d'être prudent surtout durant les heures du transport scolaire.

Nous vous demandons donc de bien vouloir réduire votre vitesse dans nos rues.

NOUVELLE URBANISME



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre à l'équipe de la municipalité madame Vicky Lafontaine; Inspectrice en bâtiment et en environnement !

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute demande de permis de brûlage doit être faite 48 heures à l'avance en contactant le directeur des incendies, Daniel Bisson, au (819) 743-1489. N'oubliez pas qu'un incendie, provoqué par vous, peut vous coûter très cher avec vos assurances. Notre directeur ira sur place pour vous donner les consignes à respecter pour minimiser les risques de propagation. Il vous émettra un permis pour une période déterminée. Ce service est gratuit actuellement.



VENTES DE GARAGE



Dernière vente de garage permise cette année du vendredi au lundi lors de :

- La Fête de l'Action de grâce (du 7 au 10 octobre)

RECYCLAGE

Pour plusieurs personnes, le recyclage semble être une tâche ardue. Voici un petit tableau qui pourra vous aider à récupérer.

N'oubliez pas que les bacs sur roues sont obligatoires. Vous pouvez vous en procurer en téléphonant au bureau municipal. Le montant des bacs bleus ou verts de 240 L est de 74.67\$ chacun et pour les 360 L, le montant est de 93.06 \$ chacun. Les taxes sont comprises dans ce prix.

Pour rendre la tâche plus facile pour les employés, nous vous demandons aussi de bien vouloir placer vos bacs avec les poignées sur le côté de la route. Nous vous demandons aussi de mettre votre bac de recyclage au chemin seulement lorsqu'il est plein.

Nous vous remercions de votre entière collaboration.



ORDURES ET RECYCLAGE

Pour la saison estivale, la cueillette des ordures et du recyclage se fera tous les mardis et pour les déchets spéciaux, elle sera faite <u>1 fois par mois</u>.

Celle-ci sera faite le lendemain des ordures, soit le <u>premier mercredi du</u> mois.

Cette cueillette des déchets spéciaux comprend les items suivants :

- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Huiles
- Peintures
- Feuilles
- Branches de moins de 4 pouces
- Métal et aluminium
- Batterie d'auto (Un baril est installé à la municipalité pour les piles de maison de type AA, AAA, etc...)
- Électro ménagers
- Etc...

De façon à faciliter notre travail et si vous ne voulez pas attendre au début du mois suivant pour disposer de ces déchets, vous pouvez venir les déposer au terrain du garage municipal. L'accès se fait par la Montée Fassett. À la clôture, il y a un cabanon où vous pouvez déposer les objets ou contenants d'huile. Même chose pour le gazon et les branches, vous verrez juste avant la clôture, il y a des tas à gauche du chemin.

Ce changement est fait dans un souci de diminution des gaz à effet de serre en effectuant la cueillette une fois par mois, sensibiliser les citoyens à collaborer à garder leur village beau et propre. Il s'en suit une diminution des dépenses de carburant et d'usure sur nos véhicules.

Nous devons tous collaborer si possible pour diminuer les dépenses et éviter des hausses de taxes municipales.

CLUB D'ÂGE D'OR DE FASSETT

Vous avez 50 ans ou plus? Vous en avez assez de passer l'hiver à votre fenêtre à attendre l'arrivée du printemps? Devenez membre de votre club d'Âge d'Or local pour la modique somme de 25\$ annuellement.

Nos activités sont nombreuses :

- Après-midi de cartes tous les mercredis (débute le 14 septembre);
- Soirée dansante mensuelle (débute le 1 er octobre);
- Cours de danse (débute le 12 et 13 septembre);
- Cours de peinture (débute le 15 septembre);
- Journée de magasinage;
- Cabane à sucre;
- Et bien plus...

La première soirée dansante de l'année aura lieu samedi, le 1 octobre. Venez en grand nombre!

Pour toutes informations, contactez Manon au 819-423-6232





UNE CUISINE PARTAGE PRÈS DE CHEZ VOUS!



C'est la rentrée pour les Cuisines Partage de l'Alliance Alimentaire Papineau. Une Cuisine Partage, c'est un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences afin de confectionner des plats économiques, sains et appétissants que l'on rapporte à la maison par la suite.

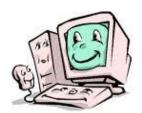
Se joindre à une cuisine, c'est :

- Réaliser une économie d'argent
- Apprendre à cuisiner des recettes saines et nourrissantes
- Améliorer notre qualité de vie
- Effectuer un travail valorisant
- Une occasion de partager avec d'autres

Joignez-vous à une Cuisine Partage car c'est vraiment plus que de la cuisine!

Vous êtes curieux, intéressés ? Appelez-nous pour vous informer et/ou vous joindre à une cuisine près de chez vous: 819-983-1714 ou Françoise Giroux au 819-423-5477 (Fassett)





FORMATION POUR ORDINATEURS

Vous êtes intéressées à prendre des cours d'ordinateur ! La formation débutera le 15 septembre, veuillez svp contacter Mireille ou Cindy au bureau municipal au 819-423-6943 ou par courriel à dupuis.fassett@mrcpapineau.com pour donner votre nom, adresse et numéro de téléphone.



FORMATION GRATUITE POUR BUDGET

Formation offerte pour tous, en collaboration avec le réseau bibliothèque. Pour personnes intéressées à apprendre et/ou mieux gérer son budget. Cette formation vous sera offerte le lundi 3 octobre 2016, entre 9 h et midi à la bibliothèque municipal de Fassett. veuillez svp contacter Mireille ou Cindy au bureau municipal au 819-423-6943 ou par courriel à dupuis.fassett@mrcpapineau.com pour donner votre nom, adresse et numéro de téléphone. Un minimum de 10 personnes est requis.

LANCEMENT DU LIVRE "JE VOUS AI BESOIN : TOUT CE QUE J'AURAIS VOULU MURMURER À MAMAN ET PAPA" DE MARJOLAINE CADOTTE

L'auteure Marjolaine Cadotte a le plaisir de vous inviter au lancement du livre "Je vous ai besoin : Tout ce que j'aurais voulu murmurer à maman et papa" :

Date: Samedi 24 septembre 2016

Heure: 13 h

<u>Lieu:</u> Salle municipale de Fassett (19, rue Gendron)

"Je vous ai besoin : Tout ce que j'aurais voulu murmurer à maman et papa" est un livre qui s'adresse aux parents, mais également aux adultes qui souhaitent comprendre l'approche thérapeutique de madame Cadotte par rapport à l'enfance. En mettant de l'avant les effets dévastateurs des paroles malencontreuses, de comportements inadéquats et de l'incompréhension vécue par l'enfant, et ce, à partir de la naissance.



L'auteure rencontrera les gens pour leur présenter son livre et répondre aux questions.

C'est un rendez-vous!

CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE



Le 11 septembre, messe à 14h00, au cimetière, (si le temps le permet), si non, à l'église. Apporter sa chaise (pour le cimetière)

AVIS DE RECHERCHE

Tu as du temps libre! Tu as des compétences en comptabilité! Ce message est pour toi! Nous sommes à la recherche d'un(e) trésorier (re)

pour la fabrique St-Fidèle de Fassett. Pour plus d'informations contactez

M. Réal Labbé, Président au 819-423-5093.

OUVERTURE OFFICIELLE LE RAFIOT CHEZ SONIA LE 10 SEPTEMBRE 2016.

NOUVELLE ADMINISTRATION 819-423-5541



HEURES D'OUVETURE ;

<u>LUNDI</u>: FERMÉ

MARDI: 6 A.M. à 9 P.M.

MERCREDI: 6 A.M. à 9 P.M.

<u>JEUDI</u>: 6 A.M. à 9 P.M.

VENDREDI: 6 A.M. à 10 P.M.

SAMEDI: 6 A.M. à 10 P.M.

DIMANCHE: 7 A.M. à 8 P.M.





JEUX DE PÉTANQUE



Jeux de pétanque est à l'horaire pour la saison Estivale! Dès 19 heures à tous les lundis et mercredis de chaque semaine quand la température le permet. Vous n'avez qu'à vous présenter sur place pour y participer au centre Communautaire du 19, rue Gendron. Venez en grand nombre!

PERSONNES INTÉRESSÉES

Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour former un comité consultatif en urbanisme (CCU), personne intéressée, veuillez nous contacter soit par téléphone 819-423-6943 ou par courriel <u>munfassett@mrcpapineau.com</u>



AMÉNAGEMENT / URBANISME - PERMIS OBLIGATOIRE



Il est important de vous informer avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, afin de vous conformer aux règlements d'urbanisme. Construction, rénovation, démolition, puits, installation de piscine, installation septique, abattage d'arbres, séjour pour roulottes, ect...

UNE MÉDAILLE POUR TOUTOU

Nous tenons à vous rappeler que tous les propriétaires de chien, sur tout le territoire de la municipalité de Fassett, doivent détenir une médaille pour chacun de leur chien et que le renouvellement de cette médaille doit se faire au début de chaque année. Le coût est de 10\$, ou plus si vous possédez plus d'un chien. Vous pouvez vous procurer une médaille ou procéder au renouvellement de celle-ci en vous présentant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.



Vous pouvez retrouver tous nos info-lettes sur notre site Internet de la municipalité de Fassett

Merci de votre intérêt!